



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8158<sup>e</sup>** séance

Mercredi 17 janvier 2018, à 9 h 30

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Umarov . . . . .	(Kazakhstan)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Llorentty Solíz
	Chine . . . . .	M. Lie Cheng
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Haley
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Safronkov
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pays-Bas . . . . .	M. Van Oosterom
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
	Suède . . . . .	M. Lundkvist

## Ordre du jour

### Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan  
(12 au 15 janvier 2018)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 9 h 35.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Mission du Conseil de sécurité**

#### **Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan (12-15 janvier 2018).**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé présenté par le représentant du pays qui a conduit la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan du 12 au 15 janvier 2018, à savoir le représentant du Kazakhstan.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Kazakhstan.

Pour commencer, je tiens à remercier, en notre nom à tous, le Gouvernement afghan, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de leur plein appui et de leur assistance pendant les préparatifs et la visite elle-même en Afghanistan.

Je veux également remercier tous les membres du Conseil de sécurité qui m'ont accompagné pendant cette visite très brève mais très enrichissante à Kaboul. Nous avons réussi à parler à plus de 120 personnes durant 15 réunions tenues en une journée et demie. Je remercie les membres d'avoir suivi cette allure rapide.

Pendant la visite à Kaboul, la délégation du Conseil a rencontré le Président, le Chef de l'exécutif afghan et d'autres hauts responsables, notamment le Conseiller à la sécurité nationale, le Président du Haut Conseil pour la paix et les Ministres des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur, de l'agriculture, de l'économie, de l'énergie et de l'eau, et des échanges et du commerce, entre autres. Nous avons également rencontré des membres du Parlement, d'organisations non gouvernementales de femmes et d'organisations de la société civile, des représentants des partis politiques et des organes de gestion des élections, ainsi que les dirigeants de la MANUA et de la mission Soutien résolu de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

La visite éclair a été l'occasion pour les membres du Conseil de sécurité d'acquiescer à une compréhension

de première main des besoins et des priorités du pays et de manifester leur solidarité avec le peuple et le Gouvernement afghans. Comme les membres du Conseil le savent, il s'agissait de la première visite du Conseil de sécurité depuis 2010. Il était important que le Conseil réaffirme son appui à la poursuite des efforts d'instauration de la paix, de la stabilité et du progrès en Afghanistan. Pour l'essentiel, plusieurs des difficultés relevées pendant la précédente visite du Conseil persistent, mais de nouveaux défis et de nouvelles possibilités se sont aussi fait jour entre-temps. Qu'il me soit permis de faire quelques observations préliminaires. Le rapport complet de la mission est en cours d'élaboration et sera publié avec des détails supplémentaires.

Une première observation, c'est que l'insécurité persistante continue d'être le principal obstacle aux efforts de stabilisation. La situation en matière de sécurité reste très instable. La mission a pris note avec préoccupation du nombre croissant de victimes, tandis que les groupes terroristes, y compris les nouveaux venus, adoptent des tactiques de plus en plus violentes. Une tendance inquiétante est la présence et les activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant—province du Khorassan dans l'est et le nord du pays. Les membres de ce groupe ont intensifié leurs attaques contre les populations chiïtes et leurs lieux de culte, ce qui prouve que les tensions ethniques et sectaires pourraient s'aggraver dans le pays.

À cela s'ajoutent les problèmes que pose le retour des combattants terroristes étrangers de Syrie et d'Iraq, qui sont en train de se regrouper en Afghanistan. L'utilisation potentielle du territoire afghan pour déstabiliser les pays de la région est une source de préoccupation. À cet égard, nos interlocuteurs au sein du Gouvernement afghan ont souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale pour combattre et prévenir le terrorisme et pour endiguer les déplacements de combattants terroristes étrangers.

Nos interlocuteurs ont également mis l'accent sur les liens entre l'extrémisme violent, les groupes terroristes transnationaux bien organisés et les réseaux criminels impliqués dans la production et le trafic de stupéfiants et l'exploitation des ressources naturelles. Lorsque la guerre est financée par le commerce de la drogue, l'insécurité peut avoir des incidences néfastes sur la stabilité dans la région. L'insécurité a également une incidence sur les politiques nationales, et elle a été identifiée comme étant un des principaux obstacles à la conduite des élections. Pour sa part, le principal obstacle

à la paix, selon un certain nombre de nos interlocuteurs au sein du Gouvernement et du Parlement, est l'existence de refuges et de sanctuaires pour les Taliban à l'étranger. Le Gouvernement a réitéré sa volonté de collaborer de manière constructive avec les pays voisins pour faire reculer le terrorisme et négocier.

Deuxièmement, des résultats plus tangibles sont nécessaires car le processus de paix ne semble guère progresser. Notre visite s'est déroulée avant la réunion du Processus de Kaboul prévue en février, durant laquelle le Gouvernement doit présenter sa stratégie en vue de parvenir à un accord avec l'opposition armée. La nécessité de mettre un terme au conflit et de promouvoir une solution qui ne soit pas exclusivement militaire a fait l'unanimité. Seule une action globale permettra de vaincre l'opposition armée. Il n'existe pas de solution militaire pour l'Afghanistan en l'absence d'un processus politique.

La mission a été informée de la structure et des activités du Haut Conseil pour la paix et de ses projets pour la période allant de 2017 à 2020. Sur la base de l'expérience positive de l'accord de paix conclu en 2016 avec Hezb-i Islami, dirigé par Gulbuddin Hekmatyar, le Haut Conseil pour la paix prévoit d'engager des pourparlers avec les Taliban. Pourtant, certains interlocuteurs ne sont guère optimistes, car ils affirment que les Taliban n'ont pris aucune mesure sérieuse en vue d'instaurer un processus de paix, en dépit des appels du Gouvernement. Dans le même temps, la collaboration avec les Taliban en tant que mouvement fragmenté, et non en tant que parti politique, complique les perspectives d'instauration d'un dialogue constructif. Les représentants du Gouvernement et les membres du Parlement ont souligné l'importance d'un processus de paix sans exclusive dirigé et pris en main par les Afghans pour favoriser la stabilité et la prospérité à long terme.

Ma troisième observation est que le processus de paix se poursuit en parallèle des efforts pour promouvoir une gouvernance, des élections et des réformes ouvertes et transparentes. Les membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission du contentieux électoral ont décrit à notre délégation les préparatifs des élections législatives et des élections des conseils de district prévues en 2018, notamment pour ce qui est d'améliorer les listes électorales. Ils ont mis en exergue des mesures visant à remédier au déficit de confiance dont souffrent les organes de gestion des élections en convoquant des réunions régulières avec les partis politiques et la société civile, et ils ont souligné

leur volonté d'organiser des élections transparentes cette année. L'importance de l'appui des donateurs et du Gouvernement a été soulignée, tout comme les conditions de sécurité difficiles.

Les membres du Conseil ont réaffirmé la nécessité d'organiser cette année et en temps voulu des élections transparentes, ouvertes et impartiales afin de garantir la crédibilité du Gouvernement, de rétablir la confiance de la population dans ses institutions et d'empêcher que la déstabilisation ne s'aggrave. Si les préparatifs des élections sont en cours, le Gouvernement d'unité nationale continue également de mettre l'accent sur son programme de réforme, en particulier les mesures de lutte contre la corruption, l'état de droit et la réforme du secteur de la sécurité. Dans le même temps, un certain nombre de groupes politiques ont exprimé une préoccupation croissante concernant la présence de factions au sein du Gouvernement, ce qui est à l'origine de tensions politiques. Ils ont noté la nécessité de rétablir un dialogue constructif entre les forces politiques.

Les membres du Conseil qui ont participé à la visite ont également été mis au courant des problèmes socioéconomiques persistants qui compromettent les progrès en matière de gouvernance, en particulier le manque d'éducation de la population, les 400 000 jeunes qui arrivent chaque année sur un marché du travail déjà saturé, et les 39 % de la population qui vivent sous le seuil de pauvreté. Les représentants du Gouvernement ont confirmé une nouvelle fois la nécessité d'intensifier les initiatives de développement afin de réaliser les objectifs de développement durable pour la population.

La mission a également été informée des progrès et des défis relatifs à la situation des droits de l'homme dans le pays. Le Président de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme a mis un accent particulier sur les droits des enfants, les questions de protection et les victimes civiles. La Première Dame a également abordé la question de l'autonomisation des femmes avec les membres de la mission.

Quatrièmement, l'aide internationale reste essentielle à la paix et à la réconciliation. Le Processus de Kaboul prévoit une transition vers une prise de responsabilité et une prise en charge accrues de la part des Afghans dans les domaines civils et de la sécurité, mais cela ne signifie pas que l'Afghanistan n'a plus besoin de l'appui de la communauté internationale. Durant la plupart des réunions, les membres du Conseil de sécurité ont entendu parler de la nécessité de continuer à fournir un appui à l'Afghanistan, que ce soit en contribuant à la

lutte contre le terrorisme sur la base d'une coopération en ce qui concerne les frontières, le partage de données et le renforcement des capacités, ou en fournissant une aide au développement pour contribuer au processus de reconstruction, y compris dans la région. Il a été expliqué aux membres que l'Afghanistan doit diriger ces processus et jouer le rôle central dans la coordination de l'aide. À cet égard, le Président Ghani a réitéré sa demande d'augmentation de l'aide financière et de mise en œuvre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies afin de garantir une action cohérente des organismes des Nations Unies. D'autres interlocuteurs ont mentionné la nécessité de mieux coordonner l'appui des donateurs afin que les populations dans le besoin en bénéficient.

Le Gouvernement a également réitéré son appui à divers processus régionaux qui renforcent les perspectives d'un processus de paix dirigé par les Afghans. Des configurations et des stratégies bilatérales, trilatérales et régionales diverses ont été mentionnées, notamment la nouvelle stratégie des Nations Unies sur l'Asie du Sud et l'Asie centrale, qui a suscité un enthousiasme général, ainsi que des forums tels que le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Le Président Ghani a souligné l'importance que revêtent l'unité du Conseil de sécurité et le consensus sur l'Afghanistan. Au même titre que des hauts représentants du Gouvernement, il a exprimé sa reconnaissance pour l'appui fourni par le Conseil de sécurité, en particulier le Kazakhstan, qui a maintenu l'Afghanistan au programme de travail.

Je voudrais faire une dernière observation. La paix et la stabilité ne peuvent être renforcées que sur la base de l'intégration économique et de la connectivité avec la région. Si le Gouvernement afghan a souligné l'importance de l'aide au développement pour promouvoir la stabilité de l'Afghanistan, les débats ont révélé une préférence pour un nouveau modèle basé non pas simplement sur l'aide, mais plus spécifiquement sur l'élargissement des possibilités d'investissement dans le commerce, les infrastructures, les échanges d'énergie, les solutions adaptées au marché et la connectivité. Le Président Ghani et les ministres ont mis en exergue les possibilités d'investissement de l'Afghanistan et la manière dont l'interdépendance des marchés et des voies

de transit entre les pays pouvait encourager la paix et le développement dans la région.

Selon cette vision, le développement économique et le renforcement de la coopération régionale sont des facteurs importants pour l'instauration de la sécurité en Afghanistan. Le Président Ghani a mis l'accent sur les atouts de son pays, notamment sa situation géographique, son capital humain et ses ressources nationales, qui peuvent faciliter l'intégration de l'Afghanistan aux processus régionaux. À leur tour, les initiatives régionales contribueraient à la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Les membres du Gouvernement ont évoqué le potentiel de plusieurs projets – l'initiative « Une Ceinture et une Route », le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud –, ainsi que des plans de construction d'un couloir de fibres optiques vers la Chine. Ils comptent également sur le développement rapide des voies ferrées en provenance d'Asie centrale, de la Chine et de l'Iran et qui traverseront le territoire afghan avant de prendre la direction de l'Asie du Sud, ainsi que sur le développement des ports de Gwadar et Chabahar pour fournir aux pays enclavés d'Asie centrale un accès à des eaux chaudes.

Une coopération étroite entre voisins est cruciale pour promouvoir la stabilité et la prospérité à l'intérieur et autour de l'Afghanistan. C'est le modèle d'intégration et de stabilisation économiques que toutes les sous-régions doivent appliquer pour prévenir les conflits et rétablir la paix.

À ce stade, je saisis cette occasion pour souligner que ce message fera l'objet d'un débat ministériel que la délégation kazakhe a prévu de tenir ce vendredi 19 janvier, et qui sera présidé par le Ministre des affaires étrangères.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Au nom du Conseil, je remercie tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités.

*La séance est levée à 9 h 50.*